

POSTULAT

des députés Jérémie Pralong (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Fabien Derivaz (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Julien Délèze (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), et cosignataires concernant: la géothermie de moyenne profondeur en Valais, utopie ou réalité? (16.12.2011) 4.171

Le Valais, à travers ses Alpes, possède une richesse géologique incomparable. La complexité de ses paysages et des ses roches contribuent à la qualité élevée de l'eau qui s'y écoule. Une eau qui voyage, non seulement en surface mais également en profondeur. Ainsi de multiples sources jaillissent du sol après avoir traversé des parcours souterrains sinueux. Cette eau qui a pu atteindre des profondeurs de plus de 1'000 m va ramener la chaleur de la terre à la surface et permettre à l'être humain d'en profiter.

Cette eau réchauffée ne permet pas de faire de l'électricité, mais peut servir pour le chauffage de bâtiments, de serres agricoles et pour l'exploitation de centres thermaux. Etant donné qu'elle se trouve naturellement dans le massif rocheux, aucune stimulation hydraulique n'est requise (méthode utilisée à Bâle afin d'augmenter la perméabilité de la roche et ayant provoqué un tremblement de terre): les techniques de prospection et d'exploitation de cette ressource ne posent donc aucun risque sismique pour la région.

Actuellement, nous savons qu'il existe un potentiel à exploiter ces eaux profondes. En effet, un programme nommé Géothermoval a été entrepris il y a plusieurs années. Ce programme initié en 1988 visait à rechercher, évaluer et mettre en valeur les ressources géothermiques potentielles du canton du Valais en tant qu'énergie de substitution, notamment pour le chauffage de locaux et de l'eau sanitaire. Ce programme a permis une nette avancée quant aux connaissances sur le potentiel de la géothermie profonde en Valais. Après ce programme, aucun autre groupe de travail d'envergure n'a été mandaté afin de donner suite aux résultats de Géothermoval et d'exploiter la géothermie de moyenne profondeur (500 et 1'500 m).

Les énergies fossiles provoquent un réchauffement climatique et ne représentent pas une ressource énergétique viable à long terme. Afin de préparer un avenir radieux pour nos enfants et nos petits-enfants, le Valais doit faire des choix stratégiques. Dans ce contexte, nous devons jouer avec les atouts de notre canton. Avec ce postulat, je demande au Conseil d'Etat de donner suite au projet Geothermoval. Trois phases formeront la colonne vertébrale du futur projet de géothermie de moyenne profondeur.

1. Actualisation des données connues

- Pré-étude géologique et hydrogéologique, permettant l'actualisation des modèles géologiques et hydrothermaux existants.
- Réalisation d'une carte des zones thermales de moyenne profondeur (entre 500 et 1'500 m)
- Choix des cibles à prospecter et des méthodes de forage sur la base du potentiel géothermique et de la proximité avec des habitations.

2. Réalisation des forages de reconnaissance

- Appels d'offre aux entreprises
- Suivi des travaux
- Mise à jour de la carte des zones thermales de moyenne profondeur
- Choix des sites de captage définitif

3. Travaux de captage

- Mise à l'enquête des forages
- Appels d'offres
- Suivi des travaux, rapport final et exploitation de la ressource

Evidemment cette colonne vertébrale n'est qu'un projet et pourrait être sujette à différentes modifications.

La géothermie pourrait apporter un net apport énergétique pour le Valais. A nous de rendre le financement d'un tel projet possible.

Sion, le 16 décembre 2011
(09h18)

Jérémy Pralong, député (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Fabien Derivaz, député (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Julien Délèze, député (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
et cosignataires